

---

# Sans Niveau ni Mètre

JOURNAL DU CABINET DU LIVRE D'ARTISTE

SANS NIVEAU NI MÈTRE

Gratuit gratuit

RÉDACTRICES

---  
Design du mobilier / 2006: Bruno Di Rosa,  
2014: Sarah Chantrel & Samir Mougas,  
2022: Sarah Chantrel & Thomas Dellys.

---  
Anne-Valérie Gasc.....  
Vanessa Morisset.....  
Aurélie Noury.....

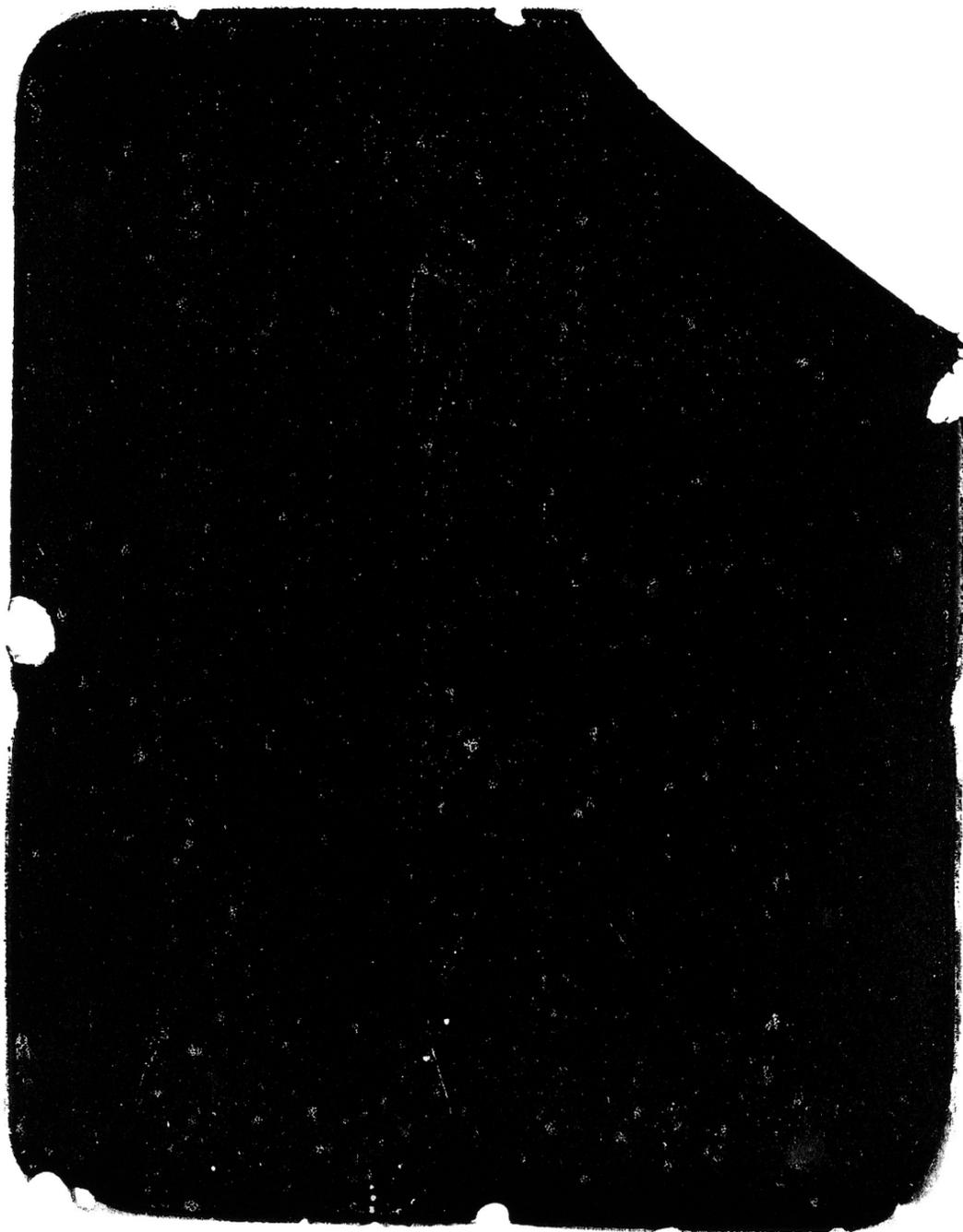
---

6 octobre / 25 novembre 2022

*BOOK BLOCS ET BIBLIOTHÈQUES EXPLOSIVES*

Numéro 60

---



pariétale droite. La blessure, sans gravité, a saigné abondamment. L'hémorragie arrêtée, le député des Vosges a pu rentrer chez lui. Il a pu sortir après-dîner.

Chez M. Lefouillon

Le député de Neuilly a reçu quelques agréments au matin. Elle sont d'ailleurs, sans gravité, et l'ont pas empêché de vaquer, hier soir, à ses occupations ordinaires.

OPINIONS

LA POLITIQUE

Chez M. Dupuy

Il eût été fort intéressant d'obtenir de M. Dupuy, président de la Chambre, un récit de l'attentat de recueillir ses impressions personnelles. Car, de par l'élevation du fauteuil présidentiel et de par la nécessité pour le président de rester des coups d'eil incessants sur la Chambre, on aurait pu espérer recueillir de sa bouche des détails particuliers.

Nous nous sommes donc présentés, à sept heures, à l'hôtel de la présidence avec un mot d'introduction.

M. Dupuy nous a fait répondre que s'il ne pouvait, à son grand regret, nous recevoir, c'est qu'il donnait ses soins à ses collègues et aux autres victimes de l'attentat.

A dix heures, nous avons assisté de nouveau d'obtenir une audience de M. Dupuy. Mais impossible encore de pénétrer dans l'intérieur du Palais-Bourbon. Le concierge a opposé à notre résistance que le concierge donné par le juge d'instruction n'était pas encore levé, et qu'il ne pouvait le violer.

Ajoutons que, à ce moment-là, si des curieux stationnaient devant la porte d'entrée de la Chambre des députés de la rue de Bourgogne, la porte de la rue ou ouvre la porte de l'hôtel de la présidence était déserte. On ne remarquait même pas de sentinelle devant les guérites.

M. Joseph Jourdan

Sur le pont de la Concorde, je rencontre M. Joseph Jourdan, tout mélancolique, et naturellement je cherche à connaître son impression. Le « tombeau de Clémenceau » est très affecté, mais pour des raisons particulières : il se demande comment aborder les questions sociales après cet attentat, et si l'on peut aller au tribunal ou dans les journaux, de les discuter librement.

Mais les députés, et tous ont été vraiment émus, reprenant avec un joli sentiment de satisfaction ; il n'y a pas eu d'effacement parmi eux, et chacun a gardé bonne contenance.

« Hélas ! vous à votre banc, mon cher député ? »

« Non, j'étais à la bibliothèque, écrivait les discours que je devais prononcer, ce soir, dans une réunion de Varois. Et voulez-vous savoir sur quelle phrase je me suis arrêté au moment où la détonation s'est produite ? Je me trouvais dans feuillet, car vous croiriez que j'espérais... »

« Et je lis, en effet, cette dernière phrase : « Lorsqu'on ne fait pas de la politique au jour le jour, on ne doit pas être détourné de sa route par le bruit d'une explosion criminelle... »

« L'explosion a eu lieu. »

M. Joseph Jourdan, je l'ai dit, passait, tout mélancolique, sur le pont de la Concorde.

M. Guérin

Ancien garde des sceaux du cabinet Dupuy, M. Guérin, dès qu'il apprit au Sénat ce qui venait de se passer, accourut à la Chambre.

La grille du quai d'Orsay fermée pour tous ne s'ouvrit pas davantage devant lui, et comme il se retirait, il s'arrêta à causer avec l'ancien chef de cabinet de M. Floquet, qui se trouvait également devant la grille, impatient d'avoir des nouvelles.

« Comment voulez-vous que de pareils faits nous produisent pas, lui dit M. Guérin ; vous vous rappelez l'abominable article paru dans le *Père-Pearce*, à propos de l'horrible attentat de Barcelone ? »

« Je le signale immédiatement au procureur général, en lui demandant d'exercer des poursuites contre ce journal. »

« Il me répondit qu'il était désarmé et que la loi ne lui permettait d'exercer aucune poursuite. Que voulez-vous faire dans de pareilles conditions ? »

Chez M. Naquet

Nous sommes rendus chez M. Naquet qui, en sa double qualité de député et de savant, pouvait nous donner d'intéressants renseignements sur l'explosion d'hier soir.

« Je me trouvais à la séance, nous dit l'éminent député de Valenciennes, et je causais avec mon voisin, lorsque, soudain, en levant les yeux, j'aperçus une boule de feu qui tombait sur mes collègues de la droite. Une détonation, semblable à celle d'un pétard, se produisit, et une formidable agitation succéda, pendant laquelle il me fut impossible de rien distinguer. Tout le monde était debout et cherchait à fuir. Je me retirai dans les couloirs. Là, je vis M. Delaporte qui était légèrement blessé à la tête. Plusieurs groupes s'étaient formés, et l'on cherchait à se rendre un compte exact de la situation. C'est seulement dans la salle de la buvette, où les blessés venaient d'être transportés, que je pus constater l'étendue de la catastrophe. Il y avait du sang partout. Environ quarante de mes collègues avaient été atteints. Parmi eux, j'aperçus M. Labbé Lemire, couché sur le sol. L'abordi ; il me dit en souriant : « Si personne n'a plus de mal que moi, il n'y a rien à déplorer. » Labbé Lemire n'avait, en effet, qu'une légère blessure à la tête.

Maintenant, dis-je, pouvez-vous, en tant que chimiste, me donner quelques éclaircissements sur la nature même de l'engin explosif ?

« Il m'est impossible de vous répondre à ce sujet, me répond M. Naquet. Tout ce que je puis vous dire, c'est que la bombe en question ne ressemblait pas à celle qui fut lancée, il y a quelques jours, à Barcelone. Celle-ci était à percussion. La bombe de hier soir, au contraire, une bombe à mèche, probablement chargée avec de la dynamite et remplie de gros clous. Elle a heureusement éclaté avant d'atteindre le sol, à la hauteur des premières galeries, sinon le nombre des victimes eût été bien plus considérable. L'attentat de ce crime avait mal calculé son coup. »

Quant à moi, au moment de l'explosion, je n'ai aperçu qu'une fumée blanche répandant une odeur âcre. Bien que la détonation ait été assez faible, il est certain que l'engin avait une certaine force, puisque des clous ont été projetés jusque sur les bancs de la gauche. Plusieurs de mes collègues qui siègent de ce côté en ont ramassé. J'ai moi-même recueilli cette petite parcelle tombée à mes pieds.

M. Naquet nous montre un morceau de métal qui probablement devait appartenir à l'engin même de l'attentat. Il nous le cède, d'ailleurs, très obligeamment, afin que nous l'exposions dans notre Salle des Dépêches.

Pensez-vous, demandons-nous, qu'il découvrirait le coupable ?

crois, la présence d'esprit de fermer les tribunes après l'incident. L'autour de cet attentat n'a pu s'échapper. J'espère qu'on le trouvera.

« Y a-t-il eu d'autres blessés ? »

« Oui, paraît-il. La bombe ayant éclaté à la hauteur des premières galeries, quelques spectateurs placés là ont dû être atteints. L'un d'eux, dit-on, a eu le doigt coupé par un éclat de mitraille. »

M. Doumer

« En même temps que j'entendais la détonation, je recevais sur la tête des débris de plâtres, et mon collègue, M. Boucher, avec lequel je causais et qui était assis à mes côtés, me commença à s'affaissa, légèrement blessé. »

Lorsque la bombe a éclaté, il m'a semblé entendre un immense bruit de vaisselle cassée, et sur le moment, j'ai cru avoir le tympan absolument brisé. Au bout de quelques instants, et la fumée d'abord, l'odeur était épouvantable s'étant dissipée, j'ai pu fort heureusement constater qu'il n'en était rien.

M. Goussot

« C'est de la deuxième ou troisième tribune que la bombe a tombé et elle a éclaté dans son parcours entre la tribune et la galerie, c'est ce qui fait certainement qu'il y a eu autant de blessés parmi le public. »

Au premier moment, nous avons cru à un coup de revolver et, pour ma part, comme M. Mirman était à la tribune pour défendre son élection et que la lutte électorale avait été des plus vives, j'ai cru à un acte de vengeance d'un de ses adversaires.

Naturellement, j'ai bien vite changé d'avis en voyant la lumière violente produite par l'explosion.

Mon opinion est que c'est grâce à un choc de la bombe contre une des colonnes pendant son parcours que l'on doit de n'avoir pas un plus grand malheur à déplorer.

Au moment où, par suite de ce choc, la bombe a éclaté, sa charge n'avait pas atteint sa complète force d'expansion ; aussi les clous de tapissier, les clous de bois et les morceaux de boîtes de sardines qui devaient former mitraille n'ont-ils fait que des blessures insignifiantes, à quelques exceptions près.

Quelques-uns de mes collègues qui ont été touchés m'ont déclaré n'avoir ressenti que l'impression d'une forte pichenette.

M. Argeliès

« Je causais avec Castelin, lorsque, tout d'un coup, il m'a semblé voir le soleil apparaître comme en temps de brume, entre les tribunes et les galeries. »

C'était la bombe qui éclatait, produisant une immense lumière au milieu d'une fumée compacte.

En voyant plusieurs de mes collègues atteints par les projectiles, en même temps que j'entendais les cris poussés par les blessés dans les tribunes et les galeries, je n'eus qu'une idée : empêcher les coupables de s'échapper, et, me précipitant hors de la salle de séances, je courus vers la grille du quai d'Orsay pour prévenir les gardiens de service et les hommes de garde d'avoir à fermer toutes les issues.

En regagnant la salle de séances, j'entra dans la vespasienne qui communique de la rotonde, où pénétrèrent les députés, à l'exception de moi-même, pour monter aux galeries et aux tribunes.

Cette vespasienne, vous le savez, n'est connue que des députés et d'un certain nombre de journalistes ; très dissimulée aux regards, puisqu'elle est située juste en face d'une petite salle d'attente réservée aux députés, elle fut absolument inhabitée du Palais-Bourbon pour la connaître, on s'y trouvait deux individus à aspect fort louche auxquels je demandai ce qu'ils faisaient en cet endroit.

« Nous sommes blessés ! s'écria l'un d'eux en haubant, et nous cherchions une issue. »

Comment se fait-il que, cherchant une issue, vous soyez venus vous réfugier ici, m'écriai-je, alors que l'escalier du public donne juste sur la cour. Et, au moment où j'allais appeler un garde pour les arrêter, un certain nombre de mes collègues pénétrant dans cette sorte de couloir, n'empêchant de me voir, je me précipitai vers la grille et aux tribunes.

Néanmoins, comme les grilles étaient fermées, j'espérais que ces individus, que j'ai tout lieu de suspecter, n'auront pu s'échapper à la police.

Chez M. Jules Guesde

Je frappe, M<sup>me</sup> Jules Guesde, très pâle, vient m'ouvrir.

« Qu'avez-vous ? lui dis-je. M. Guesde serait-il blessé, par hasard ? »

« Non, mais mon fils. »

« J'entre. Je trouve M. Guesde ému. Son fils est à la tribune, dans les tribunes, à ce qu'il me dit, et les mains ensanglantées, et il est demeuré comme sourd de l'explosion. »

« Et que pensez-vous de l'attentat ? »

« Monstrueux, tout simplement. C'est l'acte d'un fou. Ceux qui font cela ne sont plus hors la loi, ils sont hors de l'humanité. Et que pensez-vous de ce député du centre, qui vient me dire : « Ils vont bien, vos amis ! »

Il savait bien pourtant que nous n'avons cessé de combattre les monstrueuses propagandes anarchistes.

« C'est vrai que beaucoup de ses collègues sont venus me serrer la main et, par là, ont bien démontré qu'ils ne faisaient nul rapprochement entre les anarchistes et nous. »

« Et maintenant, que vous dire de plus ? Je ne sais qu'une chose. C'est que le milieu où nous sommes s'ébranlait, est pour longtemps consolidé. »

Ce n'est pas le moment de dire : *Je fecit qui prodest*. Et cependant, je ne puis m'empêcher de constater ce résultat inévitable de l'explosion.

nationales. La violence, en toute circonstance, est odieuse, et cette manière d'exprimer sa foi par la mort des autres, me paraît un moyen douteux d'assurer la gloire des nations ou le bonheur de l'humanité.

Le socialisme ne triomphera que par le droit et la volonté pacifiquement exprimée de tous les peuples.

M. Camélinat

« Il y avait fort peu de monde dans le salon de la Paix pendant qu'on discutait l'élection de M. Mirman. Je causais tranquillement avec Degay, de la *Petite République*, qui me demandait d'aller, ce soir même, prononcer la parole dans une réunion, à Belleville, lorsque nous entendîmes une épouvantable détonation. »

« En même temps, du tambour qui donne dans la salle des séances, s'élevaient des députés affolés qui racontaient ce qui venait de se passer. »

« Quelques instants après, M. Bizzarelli arrivait et rassurait tous ceux qui se pressaient autour de lui. »

M<sup>me</sup> Séverine

M<sup>me</sup> Séverine nous répond par la lettre suivante : « Avec les pauvres, toujours — malgré leurs erreurs, malgré leurs fautes, malgré leurs crimes ! »

*Cri du Peuple.* (30 janvier 1887). 9 décembre 1893. SÉVERINE.

Opinions Diverses

Au banquet de la « Plume », où nous nous trouvons, nous faisons circuler cette note, à travers les tables :

« Mon cher confrère, »

« Veuillez nous donner, en une phrase écrite de votre main, votre impression sur l'explosion de ce soir, à la Chambre des députés. »

La feuille nous revient avec les appréciations suivantes :

M. Emile Zola

Aux époques troublées, la folie souffle, et la guilotine pourra encore moins qu'un idéal nouveau.

M. Stéphane Mallarmé

Je ne sais pas d'autre bombe qu'un livre.

M. Paul Verlaine

J'avoue m'y peu connaître. Mais mon avis est que c'est une assez belle infamie.

L'anarchiste Martinet

Plus ou tuera, Mieux ça vaudra. Hardis ! les gas ! C'est Germinal qui fera pousser les semailles. (Germinal, vieille poésie.) MARTINET.

M. Laurent Tailhade

Qu'importe les victimes, si le geste est beau ? Qu'importe la mort des vagues humanités, si, par elle, s'affirme l'individu ? LAURENT TAILHADE.

M. Emile Goudeau

A coup raté, jamais enfant ne vient.

M. Léon Deschamps

Qu'est-ce que ça prouve ? Rien. — Qu'est-ce que ça fait ? — Du tort à une idée noble que, seules, des âmes d'élite peuvent comprendre. LÉON DESCHAMPS.

LE COMMERCE

Cet affreux attentat ne peut manquer de produire une impression désastreuse sur le commerce et les affaires en général. Nous sommes allés voir M. Honoré, l'aimable directeur des Magasins du Louvre, pour avoir un avis éclairé :

« Je n'y ai pas songé, nous a-t-il dit ; j'en suis encore au saisissement ; j'ai senti une émotion d'autant plus profonde, que je compte de nombreuses amitiés à la Chambre. Comme tout le monde, mon premier sentiment est un sentiment d'humanité. »

« Ce n'est pas le moment de m'occuper de affaires commerciales et d'écrire une correspondance pour ces affaires ; mais l'esprit n'y est point. »

Certes, d'ici ou de deux jours, nous aurons à examiner les conséquences de l'affaire à notre point de vue spécial, mais je ne réponde, d'ailleurs, que le mal est moins grand qu'on ne le pense tout d'abord sous le coup de la première émotion.

Dans les hôtels

Un moment, le bruit avait couru qu'une panique s'était produite parmi les étrangers étant de passage à Paris.

On citait, notamment, de nombreux départs au Grand-Hôtel, au Continental, au Lermains, ainsi que dans les principaux hôtels de la capitale.

Un de nos collaborateurs a fait une enquête, qui a eu pour résultat de démontrer que non seulement aucune panique ne s'est produite, au contraire, les registres des différents hôtels portent, comme à l'ordinaire, les noms des arrivants, et quant à leur aspect, ces différents établissements ont une note plutôt gaie, car presque tous donnaient l'hospitalité, hier soir, à des Sociétés donnant leur bal annuel, et l'on pouvait voir, dans les cours d'honneur, des toilettes claires portées par de jeunes et jolies femmes, qui s'en allaient, insouciantes et gaies, rire et danser.

Dans les théâtres

Nous avons parcouru, dans la soirée d'hier, tous les théâtres et concerts ou établissements dit de plaisir.

C'est une simple contusion, douloureuse toutfois.

Bien que ne ressentant pas de fièvre, le général était très fatigué dans la soirée.

Avant la fin de la semaine, tout permet de le supposer, il ne restera plus trace de cette légère blessure.

L'indignation est très grande dans les cercles militaires comme dans les cercles catholiques, avec les officiers de haut rang.

Nous avons pu le constater, par divers entretiens, avec les officiers de haut rang.

« Un d'eux nous a dit à ce sujet : « — Il y a longtemps déjà, et je vous en fournis la preuve matérielle dans quelques instants, que les anarchistes s'efforcent de pervertir les jeunes soldats avant leur appel sous les drapeaux, sachant fort bien que leurs tentatives seraient vaines s'ils essayaient de détourner de leurs devoirs les hommes qui sont sous nos ordres. »

« Au début, ils sont parvenus, par leur odieuse propagande, à entraîner dans leurs rangs quelques malheureux inconscients. »

« Mais ces défections ont été des actes isolés et elles deviennent de plus en plus rares, malgré que l'obligation du service soit maintenant imposée à des soutiens de famille dont la présence serait vraiment utile à leurs parents. »

« Le sentiment du devoir est aujourd'hui plus vivace que jamais et les insoumissions sont proportionnellement bien moins nombreuses que jadis. »

« Au point de vue militaire, il n'y a donc aucun progrès des anarchistes, et je suis convaincu que l'abominable attentat dont le Palais-Bourbon vient d'être le théâtre éloignera de nos rangs de jeunes gens qui auraient été assez faibles pour se laisser circonvenir par leurs criminelles suggestions. »

« Veuillez, à présent, parcourir ce placard, et vous verrez que les menées des anarchistes datent de loin. »

« Notre interlocuteur nous mit alors sous les yeux une petite brochure saisie en 1883 et qui contenait des instructions très détaillées sur les moyens de mettre le feu aux édifices ou d'obtenir des engins explosifs. »

« A ce document était jointe une affiche plus récente qui conseillait la désertion en cas d'impossibilité, le massacre des officiers. »

« Un officier qui parcourait avec nous ces deux pièces curieuses nous fit remarquer que, par un hasard, sans doute heureux pour l'Allemagne, les attentats à la dynamite ou par un explosif quelconque ont été commis dans les pays où se trouvent dans tous les pays sauf entre la Vistule et le Rhin. »

« L'observation ne manque pas de justesse. La police allemande surveille-t-elle mieux les anarchistes, ou les anarchistes allemands laissent-ils aux autres l'accomplissement des crimes ? »

LA FINANCE

Chez M. Van Brock

L'opinion de quelques financiers était aussi très intéressante à recueillir ; d'autant plus intéressante que tout étant terminé à la Bourse quand l'attentat s'est produit, on ne pouvait, de ce côté, avoir aucune réaction immédiate.

Nous sommes donc rendu, d'abord, chez un financier dont nous tairons le nom, n'ayant pas été autorisé à le dévoiler. Qu'il nous suffise de dire qu'il dirige, depuis plusieurs années, avec une haute compétence, un des plus grands établissements de crédit. Nous avons ensuite la bonne fortune d'être reçus par M. Van Brock, ce Parisien doublé d'un philanthrope, qui est à la tête d'une des plus grandes maisons de coulisse de Paris.

Tous deux nous ont fait une déclaration à peu près identique.

« La Bourse, nous ont-ils dit, ressentira certainement un peu de l'émotion que cet attentat aura eu, mais la baisse qui pourra s'en suivre ne saurait être, à notre avis, ni sensible, ni durable. Entre autres raisons, c'est à ce moment que s'établissent les bilans de fin d'année, et à cette période correspond le plus souvent un mouvement ascensionnel de la généralité des valeurs. »

« Mais les affaires en préparation et qu'on annonce pour le commencement de l'année prochaine ? Ne croyez-vous pas qu'elles seront retardées ? Leur succès n'en sera-t-il pas compromis ? »

« Une déception sera retardée, mais elle ne sera pas empêchée ; on verra passer le premier moment d'effervescence, donner aux esprits le temps de se ressaisir ; mais leur succès, si succès ils méritent, ne saurait, en aucun cas, être compromis. Il sera au contraire facilité ; à une condition, toutefois. C'est que les pouvoirs publics prennent les mesures énergiques que comportent de pareilles situations. La chose leur sera d'autant plus facile qu'ils auront tout le pays derrière eux. Les socialistes, eux-mêmes, les plus avancés, sont obligés de répudier les anarchistes, s'ils ne veulent se solidariser avec eux. De ces deux affaires, rien ne manque, croyez-le bien ! L'argent, ni les bonnes volontés ; mais il nous faut la tranquillité, la sécurité du lendemain. Qu'on nous les donne. »

MARCEL PRADIER.

Les Effets de la Dynamite

Le trouble est jeté partout, encore une fois, quand on songe aux terribles effets produits par les explosifs qui viennent de remettre en question le problème social.

Les blessures par la dynamite ! La destruction du corps humain par la bombe ! Songez-vous à ce qu'il y a d'horrible dans le spectacle de ces miettes humaines éparpillées et jetées à des distances considérables ! Un bras, ici une moitié de face, plus loin un morceau de torse, une oreille, une main ?... La plume se refuse à décrire un tel tableau ; l'esprit recule devant sa conception.

Examinons, maintenant, les effets de ces explosifs.

On peut les comparer à ceux de l'obus, à l'exception de ce que l'obus n'éclate que lorsqu'il est parvenu au but qui lui a été réglé par le tir ; tandis que, dans le cas actuel, la bombe de dynamite produit pour ainsi dire l'effet de l'explosion d'une poudre aérienne. Or, par suite de l'expansion des gaz dans un espace clos, tout devient projectile ; tout meuble, tout objet est lancé avec violence contre les personnes et produit des blessures d'un caractère spécial. Nous avons alors ce spectacle épouvantable évoqué plus haut, de fragments de membres arrachés avec éclatement, de fractures comminutives et qui fait frissonner les plus endurcis au contact de la souffrance.

Et rien, non rien ne vient enrayer le mal. Nous voyons ces sinistres proportions contre lesquelles toute précaution est frappée d'impuissance. Il n'est pas d'année où ces catastrophes ne se manifestent. Chacun a encore présents à la mémoire — proportions gardées — l'explosion de Santander, le crime de Barcelone, qui a fait tant de victimes, tant de blessés — au moins comptés pour tels après l'accident — blessés qui, par la gravité des lé-

sions, peuvent être considérés comme irrémédiablement atteints.

Ainsi, c'est au nom d'un faux sentiment de revendication, c'est au nom d'un idéal humain, avec lequel ils ne craignent pas d'évoquer le grand mot de la fraternité sociale, que des misérables poursuivent ce rêve de sang ! Ainsi, il peut se trouver des cerveaux de jeunes hommes que ces mêmes rêves séduisent ; des philosophes comme Kropotkine que leur réalisation n'épouvante pas ! Il y a des mains pour lancer ces projectiles abominables ; des savants pour en documenter la composition ; et la science, qui devrait être aujourd'hui le mot suprême de la vie, se fait sous leurs doigts l'auxiliaire de la mort !

Nul ne viendra donc prouver à ceux-là qu'un furieux délire lance contre leurs semblables, qu'une rénovation politique, visant à l'avènement du bien et de l'égalité pour tous, ne saurait avoir pour symbole la dynamite, et que l'avenir réservé à ceux qui méconnaissent les éternels notions de justice et de droit, des catastrophes encore autrement terribles que l'explosion de leurs infernales machines.

D<sup>r</sup> G. LEGUÉ.

« C'est la destruction de toutes ces tribunes du haut desquelles on enseigne l'art d'étrangler le bourgeois. C'est la condamnation sévère et sans pitié des criminels qui délaient la dynamite dans leur encre. C'est la mise hors la loi des gens qui ne reconnaissent plus de loi. »

« C'est l'expulsion du sein de la société des hommes qui veulent la détruire en la soumettant à l'anarchie. »

« Après un verba. Mais tant qu'on ne se résoudra pas à se compter en France comme on se comporte dans les autres pays, comme on se comporte en Allemagne, comme on se comporte dans notre chère Russie, il ne peut y avoir de salut. Nous sommes, surtout s'indagant. »

Peut-être, cependant, certains esprits pondérés et indépendants seraient-ils à l'étroit entre les serres d'un régime d'autocratie ; et M. Edouard Drumont, dans la *Libre Parole*, l'indique en un article, dont nous extrayons cette belle période :

« L'homme s'indignera et frémit toujours en nous devant l'horreur de tels spectacles. Le penseur est bien forcé de reconnaître qu'une société qui se donne et se prend au sérieux, et met le crime sans nom d'enlever aux déshérités toute éducation et tout espoir, doit logiquement récolter la moisson diabolique qu'elle lui sème. »

« Je ne sais quel est celui qui a eu le premier la pensée de faire fermer toutes les grilles, afin que les complices de l'assassin ne puissent s'échapper. La pensée, en tout cas, était très heureuse. »

Tous les complices du lanceur de bombes qui aurait su faire, ce crime moralisateur ! Les complices, si je dirai, j'ai en moi. Les véritables auteurs de crime sont les misérables qui l'Allemagne et l'Angleterre ont payés pour leur idéalisme dans les âmes françaises, pour détruire cette foi de Christ, symbole du sacrifice, qui avait rendu les Français invincibles. »

« Ils ont laissé toutes les grilles ouvertes afin que le peuple vit cette scène moralisatrice et ne fût plus tenté de faire, par en bas, la justice qu'on refuse de faire, par en haut... »

Henri Rochefort, dans l'*Intransigeant*, croit que la bombe du Palais-Bourbon est la réplique au rejet de l'annistie. On parlera, dit-il, de complots anarchistes ; ce sera, cette fois encore, une erreur et une mauvaise. »

L'opinion de Rochefort, on le voit, est, entre toutes, personnelle. Mais il reconnaît que ce serait un singulier moyen d'obtenir l'amnistie que de semer la mort parmi ceux qui l'ont proposée ou votée. Quant à l'héroïsme de M. Dupuy, que vont célébrer ses amis, il le conteste nettement :

« Au moins aurai-je fallu que ce président, si sensible aux souffrances des autres, eût lui-même été sérieusement atteint par le projectile, pour que sa phrase eût quelque apparence de stoïcisme. »

Tolson est un héros parce que, blessé à mort, il continua de donner des ordres, et mourut de son navire. Ruyter en est un également, parce que, ayant eu les deux jambes emportées par un boulet, il se fit mettre dans un barillet de son côté, et se fit tuer avec son sang, lui permit de diriger la bataille jusqu'à la fin. »

Dupuy, au lieu de s'informer de l'état de ses collègues malades, se contenta de dire, froidement : « La séance continue », nous serait plutôt l'effet d'un gros sans-cœur, doublé d'un autre égoïste. »

GARLABAN.

Ceux-là sont les plus grands coupables. Qu'on les mette sous les verrous et qu'on les juge ! Comme la dit avec raison un député de la droite à un député socialiste, ce n'est pas le moment de faire des concessions aux révolutionnaires. Il faut les faire taire. »

Il faut faire taire les évergètes de la secte anarchiste. Les socialistes les plus hardis retombent en flots de sang sur le pavé !

Dans le *Radical*, M. Sigismond Lacroix dit que si le mal matériel est immense, et qu'une société qui prend peur perd la notion de ses droits, de ses devoirs, et appelle le sauveur, qui la perd irrémédiablement. Mais ce n'est pas de théorie qu'il s'agit, ajoute-t-il :

« Il faut punir ce crime, et redoubler de précaution contre les criminels. Les républicains sont plus intéressés que personne à

# LA DYNAMITE AU PALAIS-BOURBON

## (Supplément Gratuit au JOURNAL du 10 Décembre 1893)

### LE CRIME

Hier, un attentat était perpétré au Palais-Bourbon.

Dans la même journée, une tentative criminelle échoua — heureusement — en Russie.

La dynamite n'a pas de patrie ; Et, dans le monde civilisé, il n'y a qu'une voix pour flétrir et pour condamner ceux qui font appel à de pareilles violences.

Certes, nous croyons qu'il y a beaucoup à faire pour les déshérités — et cela non pas dans le sens de la Charité qui n'est qu'une forme de la compassion — mais dans celui de la Justice.

Mais, entre la répartition égalitaire des droits et des faveurs — et la stupide explosion d'une bombe qui frappe à tort et à travers, il y a un abîme infranchissable.

Tous les esprits élevés crieront grâce pour les misérables.

Tous les sensibles gens, d'une culture intellectuelle plus ou moins développée, demanderont justice contre les assassins.

Et, le résultat le plus clair de l'attentat d'hier, — attentat criminel, fou, idiot, — pourrait bien être, hélas ! un retour en arrière.

FERNAND KAUF.

### L'ATTENTAT

#### LA SÉANCE

On prévoyait une séance calme, l'élection Mirman ne devant soulever qu'un débat juridique; aucun acte répréhensible n'était, en effet, signalé au cours de la campagne électorale du député de Reims.

Si les tribunes et les galeries étaient bondées de spectateurs, les députés étaient en revanche fort peu nombreux lorsque M. Dupuy a donné son premier coup de sonnette et déclaré la séance ouverte.

Pendant une heure on a scrutiné pour la nomination d'un membre de la commission chargée du contrôle de la circulation monétaire; chaque député, après avoir voté, s'empressait de regagner les couloirs pour y tailler les petites bavettes habituelles.

Vers trois heures, le scrutin étant clos et la série des projets d'intérêt local étant expédiée, le président a donné la parole à M. de Grandmaison.

En termes fort courtois et en se plaçant uniquement sur le terrain juridique, l'orateur a attaqué l'élection de M. Mirman.

Je ne viens pas, dit-il, attaquer une personnalité fort sympathique d'ailleurs, mais je considère comme un devoir de protester contre une entorse qu'on veut donner à la loi.

Quelques-uns voudraient aujourd'hui suspendre l'application de la loi militaire en faveur d'un membre du Parlement.

Le ministre de la guerre précède à ce raisonnement d'un ordre d'appel à M. Mirman après son élection. La loi doit être égale pour tous.

Il faut répondre aux exigences de la loi et faire son service dans l'armée.

Il y a quelque temps, le cri de la majorité était : « Tout le monde, sac au dos ! » C'est aux jeunes qu'on a, eux, obéi à la loi militaire à zèle à leur tour : « Messieurs les députés, avant d'être députés, sac au dos ! »

M. Mirman a répondu en exposant sa situation vis-à-vis de la loi militaire et signalé ensuite les divergences des opinions formulées sur le cas qui le concerne.

Il n'y a pas d'articles dans la loi déclarant qu'un professeur âgé de moins de trente ans est inéligible. Voilà ce que le bon sens indique à ceux qui ne sont pas juristes.

Si j'avais professé un an de plus, ajoute M. Mirman, je serais quitte de toute obligation militaire. Loïn de moi la pensée de renier ma dette d'un an de professeur envers l'Etat. Tous ceux qui, dans cette Chambre, ont moins de quarante-cinq ans ne sont-ils pas débiteurs aussi vis-à-vis de l'Etat ?

Si le mandat législatif ne constitue pas un privilège, il ne constitue pas non plus une infirmité.

L'extrême-gauche applaudit pendant que M. de Montfort se dispose à monter à la tribune que vient de quitter M. Mirman.

A ce moment, une effroyable détonation se produit et nous voyons, juste en face de nous, à la hauteur des tribunes, briller un éclair. Un épais nuage de fumée obscurcit instantanément toute la salle, des cris de détresse se font entendre.

Il est juste à 4 h. 5.

En milieu de la fumée, nous voyons les députés de la droite dégringoler en désordre et se précipiter dans l'hémicycle; l'abbé Lemire tombe la tête en avant et va s'affaïsser sur M. Georges Berger; d'autres députés portent la main à leur tête ou à leur poitrine.

Dans les tribunes et les galeries l'effolement est à son comble; de tous côtés on se précipite vers les étroites issues qui donnent sur les couloirs du public, les cris de frayeur poussés par les femmes se mêlent aux cris de douleur arrachés aux blessés.

Une acre odeur saisit à la gorge; chacun éprouve un moment de terrible angoisse : on craint qu'une seconde détonation suive la première.

M. Ch. Dupuy reste impassible debout à son fauteuil; lui aussi a été touché par un éclair, car il vient de porter la main à sa joue.

La fumée se dissipe un peu, les députés restés à leur banc et les huissiers crient : « En place ! en place ! ». De leur tribune, les journalistes exhortent les personnes qui se trouvent dans les galeries, au-dessous d'eux, à garder leur sang-froid. Deux de nos confrères sont atteints, auprès de nous : M. Bertol-Graivill et un jeune informateur.

leurs la cause, eussent le pouvoir de troubler vos délibérations.

« Quand la séance sera levée, le bureau se réunira et prendra, avec calme, les mesures nécessaires. »

D'unanimes applaudissements accueillent ces paroles.

Un calme relatif se rétablit et M. de Montfort monte à la tribune.

« La Chambre excusera mon émotion et la comprendra quand elle saura que j'avais une de mes filles dans une tribune au moment où l'explosion s'est produite, et je ne sais pas encore si elle a été blessée. »

« Si j'ai cru de mon devoir de venir à la tribune, au nom de la minorité du 6<sup>e</sup> bureau, c'est que nous avons estimé, mes collègues et moi... »

On interrompt.

« Messieurs, dit le président, la Chambre doit à sa dignité d'écouter en silence. »

« Oui, continuons, mes chers collègues, reprend M. de Montfort; ce sera, croyez-moi, très crâne. »

Et il expose les raisons qui lui font combattre l'élection Mirman.

Après une réplique de M. Hubbard, qui demande la validation, on passe au vote. Par 320 voix contre 133, M. Mirman est validé.

M. le président du conseil monte alors à la tribune et, au milieu du silence général, prononce les paroles suivantes :

« La Chambre comprendra avec quel sentiment de tristesse je monte en ce moment à la tribune. Je la remercie de la félicité d'avoir écouté la voix de son président et d'avoir poursuivi avec calme et dignité sa délibération. »

« C'est pour ne pas la troubler que je ne suis pas monté plus tôt à la tribune. »

« La Chambre a fait son devoir; le gouvernement fera le sien. Il est responsable de l'ordre public et il ne failira pas à son devoir. »

« Il y a dans ce pays des lois qui protègent la société; elles sont confiées à notre garde : nous les appliquerons. »

Les applaudissements couvrent la voix du président du conseil, puis M. Dupuy se lève à son tour.

« En votant, votre président s'associe aux paroles qui viennent d'être prononcées par le chef du gouvernement. »

« Quand la séance sera levée, le président, accompagné du bureau, portera aux blessés de cet odieux attentat les sentiments de sympathie de la Chambre tout entière. »

« Dans un pareil moment, il n'y a qu'un sentiment : c'est un sentiment d'émotion et de pitié unanime; votre bureau se réserve de prendre les mesures d'ordre et de sécurité qui lui incombent. »

Les braves retentissent de nouveau : ils sont unanimes; trois ou quatre socialistes, parmi lesquels MM. Thivrier et Sembat, restent, seuls, silencieux.

« Tout le monde n'applaudit pas, crie une voix au centre. »

M. Jourde et ses amis protestent vivement pendant que tous les regards se braquent vers les bancs les plus élevés de l'extrême-gauche... MM. Thivrier et Sembat restent impassibles !

Le président lève enfin la séance... Il est 5 h. 5; la Chambre a donc délibéré pendant une heure après l'attentat.

#### DANS LES COULOIRS

Quelques personnes à peine causaient fort tranquillement dans les couloirs, lorsque l'explosion s'est produite en séance. En une seconde, la salle de la Paix a été envahie; les renseignements sont alors arrivés; chaque spectateur apportant son contingent.

Les portes du Palais-Bourbon ont aussitôt été fermées, la questure ayant donné des ordres sévères pour que personne ne pût sortir de la Chambre ou y entrer.

On estimait à plus de cent le nombre des blessés, parmi lesquels des dames. Alors, seulement, on a pu connaître les noms des députés blessés : MM. l'abbé Lemire, Leflet, Cazeneuve de Pradine, Dumas, Lefoullon, Drake, del Castillo, de Lanjuinais, H. Boucher, Vigné d'Octon, baron Gérard, de Montalembert. Le général Billot, qui se trouvait dans l'hémicycle, a été également atteint.

Les députés, venus de la salle, se montrent des morceaux de grenailles et des clous ramassés sur le tapis, ainsi qu'un morceau de fer paraissant provenir d'une boîte de sardines.

Voici les renseignements que nous avons recueillis :

La bombe, jetée d'une des tribunes réservées au public, a fait explosion en l'air. C'est grâce à cette circonstance que nous n'avons pas en ce moment à enregistrer des morts ou plus de blessés : les uns parlent de plus de cent, les autres seulement d'une trentaine.

La bombe devait être une boîte de genre de celles employées dans les usines à sardines; elle était chargée avec des clous et des pointes, plusieurs de ces projectiles ayant été retrouvés dans les vêtements des blessés.

Dirigée vers le bureau de la Chambre, et bien qu'ayant éclaté en l'air, par suite de la force d'explosion, une partie du couvercle du bureau de la Chambre aurait été soulevé.

La bombe est partie de la seconde galerie de l'extrême-droite. Dans cette partie de la Chambre se trouve une tribune libre pouvant contenir seize personnes, on l'on peut entrer sans cartes. Un député du centre a vu une heure d'allumette dans cette tribune au moment où la bombe était projetée dans la salle.

Une forte odeur de phénol emplit la salle; à chaque minute, des infirmiers traversent la foule périssant sur l'attentat; des blessés passent accompagnés par des garçons de la Chambre.

Les cabinets téléphoniques sont prises d'assaut par les journalistes et les députés, les uns pour transmettre leur copie à leurs journaux, les autres pour prévenir leurs familles.

De minute en minute, la foule augmente, le public envahissant à son tour la salle de la Paix.

Nous pouvons pénétrer dans les bureaux de la Chambre et de la questure qui ont été transformés en ambulance; on y pense les blessés qui sont soignés par tous les députés médecins. Dans les coins, des infirmières s'occupent à faire de la charpie; les plus grièvement atteints sont transportés sur des brancards dans les voitures des ambulances urbaines stationnant dans la cour d'honneur.

Nous revenons dans la salle de la Paix. Au milieu du brouhaha des conversations, nous entendons M. Guesde s'écrier :

« Si on faisait des concessions aux anarchistes cela n'arriverait pas. »

« Monsieur, lui répond M. Gamard, il n'y a pas de concession à leur faire, il n'y a qu'à les supprimer. »

Et le député de la Mayenne accompagne ces paroles d'un geste expressif.

On trouvera plus loin les renseignements sur les recherches et les enquêtes faites sur place.

Quand M. Dupuy, quittant la salle des séances pour regagner son bureau, traverse les couloirs, les braves éclatent aux cris de : « Vive Dupuy ! Vive la République ! Vive la France ! Vive le président ! » Ce n'est qu'à grand-peine que le président parvient à se faire un chemin au milieu de toutes les mains qui se tendent vers lui.

M. Dupuy venait de visiter, en compagnie du procureur de la République, les tribunes du côté droit où la bombe a été lancée. Le président de la Chambre, le président du conseil et le ministre de l'intérieur ont visité les blessés.

Ce n'est que vers six heures et demie qu'on a permis au public de quitter le Palais-Bourbon; mais cette sortie n'a pu s'effectuer que par petits groupes, après interrogatoire. Les journalistes connus du personnel de la Chambre et les députés ont pu seuls éviter cette formalité.

M. Antonin Dubost, qui traverse la salle, est interpellé par un de nos confrères.

« Eh bien ! monsieur le ministre, voilà un fameux début ! »

« Oui, mais il s'agit en ce moment de ne pas laisser passer le coupable entre les mailles du filet que nous avons tendu. »

A six heures trente, M. le commandant Marin Darbel, envoyé par le président de la République, est venu visiter les blessés.

En sortant, nous rencontrons M. Pierre, secrétaire général de la Chambre; il nous dit que M. Dupuy avait été atteint légèrement par un projectile et que lui-même a été touché, ainsi que l'huissier qui se tient habituellement derrière le fauteuil présidentiel.

H. VALOYS.



#### AUTOUR DU PALAIS BOURBON

A cinq heures, le bruit qui s'était répandu de l'explosion, avait attiré une foule déjà nombreuse autour du Palais-Bourbon. Les agents du service d'ordre, organisés à la hâte, ne laissaient approcher des grilles que les journalistes. Elles étaient closes, ces grilles; personne ne pouvait entrer ni sortir, et l'on voyait dans la cour, par où d'ordinaire pénètrent les députés, s'agiter des groupes qui commentaient l'attentat. La consigne était si rigoureusement exécutée que les députés et les sénateurs eux-mêmes ne réussissaient pas à l'enfreindre. Un attaché de ministère parlementaire en vain avec un brigadier.

Paraît M. Denéchau, député de l'Aisne, qui veut bien nous raconter ce qu'il a vu :

« La bombe, dit-il, a été lancée du coin gauche de la tribune publique, qui contenait dix-huit personnes; elle a été envoyée du côté de l'extrême-droite; mais, lancée, sans doute, par une main faible, elle est venue frapper sur le rebord inférieur de la tribune, et a éclaté en l'air; de sorte que, au lieu d'éclater au milieu de l'hémicycle, elle a éclaté en l'air, juste au-dessus de M. l'abbé Lemire, qui a été frappé à la nuque. »

Aussitôt après le choc, M. Lemire s'est levé, a étendu les bras en croix, puis est tombé, ce qui a fait reprendre le bruit qu'il était mort; mais quelques instants après, il s'est relevé et s'est écrié : « Ce n'est rien ! ce n'est rien ! » puis il est parti au bras d'un de ses collègues.

Le premier moment de stupeur passé, les huissiers et gardiens se précipitent dans les escaliers conduisant aux tribunes publiques pour en fermer les issues, mais malgré toutes les précautions prises on assure que deux personnes ont pu s'échapper.

Je fais le tour par la rue de Bourgoigne,

Il fait déjà nuit. Des pompes à vapeur arrivent à son de trompe, suivies de curieux qui s'essouffent. Les pompiers descendent, pénètrent par une petite porte. Des torches brillent dans la nuit, promenant de vives lueurs sur les figures qui s'approchent. Successivement, arrivent des voitures d'ambulance, des médecins mandés en hâte suivis d'internes, des garçons porteurs d'objets pharmaceutiques. Une dame se lamente : « Mon fils est peut-être blessé. Oh ! monsieur, laissez-moi entrer. Il est député : M. Clavaux; vous connaissez peut-être. » — Quelques personnes sortent à ce moment, et l'une d'elles rassure la dame. Les bruits les plus contradictoires circulent. Quelqu'un affirme que l'abbé Lemire vient de succomber à ses blessures; mais bientôt cette nouvelle est démentie par l'abbé d'Hulst lui-même qui vient de quitter son collègue dont les blessures, affirme-t-il, sont sans gravité.

Mais voici notre collaborateur Clovis Hugues qui paraît à ce moment. Je l'interroge. Il me répond :

« Mon collègue Mirman était à la tribune. De ma place, je lui criai : « C'est trop long. Lancez donc une dernière fusée et terminez en là. » A ce moment, la bombe éclate. C'était de circonstance, s'il est permis d'ainsi dire. Je crois qu'elle n'a pas été lancée, mais qu'on l'a simplement laissé tomber. Dans sa chute, elle a rencontré la corniche extérieure de la tribune, et c'est ainsi, dans l'air, qu'elle a éclaté. Je crois qu'elle a dû blesser celui qui l'a jetée. »

Et Clovis Hugues, très pressé, s'éclipse. La foule augmente. Je vois pénétrer dans le Palais-Bourbon une brigade d'agents, commandée par l'officier Bacot. Dans le groupe des journalistes qui attendent les députés pour les interroger au passage, Dupuy-Querrey se dresse. L'engin est une simple boîte à sardines, lui dit-on, et les projectiles sont des clous.

« Une boîte à sardines ! dit-il en hochant la tête : alors ce n'est pas sérieux. »

De vagues murmures se produisent parmi les badauds qui ont entendu la phrase et ont mal compris le sens, probablement.

A chaque instant, la grande porte s'ouvre. Quelques députés sortent. Jourde, Calvinhaç, qui passaient vivement sans répondre aux interrogations, s'abstenant de tout commentaire. Entre deux agents, voici un petit homme brun à chapeau melon qu'une voiture emmène à la Permanence.

Puis, c'est encore un individu arrêté qui passe. Les poignets pris dans un cabriolet. On le regarde avec curiosité.

Des noms de blessés sont cités : MM. de Lanjuinais, Guillemin, d'autres encore que nous citons d'autre part. M. Charpentier, de Saint-Etienne, a reçu un clou dans la tête; sa blessure est légère, dit-on. Des voitures arrivent sans cesse. Ce sont des sénateurs qui veulent pénétrer dans le palais et se voient refuser l'entrée; ce sont des dames,

M. le comte de Lanjuinais, député du Morbihan, blessé à la tête.

M. Dufaure, député de la Charente-Inférieure, légèrement blessé.

M. Cousin, député de l'Hérault, légèrement blessé.

M. de la Ferronnays, député de la Loire-Inférieure, légèrement blessé.

M. Dumas, député de l'Ariège, légèrement blessé.

M. Leflet, député d'Indre-et-Loire, légèrement blessé.

M. Lecocq, député du Morbihan, légèrement blessé.

M. Bertol-Graivill, syndic de la presse républicaine, 6, rue Descombes, blessures à la tête.

Le colonel Vassini Bastard, de l'armée roumaine, hôtel du Louvre, blessé à la tête.

M. Guillotiez, Jules, 25 ans, éditeur, garçon boulanger, 14, rue du Bouloi, blessé à la tête.

M. Esnault, Pierre-Jacques, 65 ans, rentier, 135, boulevard National, à Clichy, blessé à l'épaule.

M. Rouby, Louis.

M. Vallard, Edouard, limonadier, 1, rue Lullu, blessé à l'épaule gauche et au sein gauche.

M. Sanechal, négociant, 12, rue Aubriot, blessures au front.

M. Vaillant, Auguste, 17, rue de la Raffinerie, à Choisy-le-Roi, blessé au nez et à la jambe droite.

M. Rivort, Jean, 8, rue Roy, blessé à la tête et à la poitrine.

M. Maringer, Georges, 32, boulevard des Italiens, hôtel de Bade, blessé à l'oreille gauche.

M. Aussage, Joseph-Alexandre, représentant de commerce, 24, rue d'Aguesseau, à Boulogne, blessé au bras droit.

M. Laporte, marchand de charbons en gros, 146, rue de la Chapelle, fracture de la rotule gauche.

M. Dutoir, Joseph, ingénieur civil, 11, rue Ferroul, blessé à l'oreille gauche.

M. Dessets, Pierre, infirmier, 93, rue Lafayette, blessé à la tête et au bras gauche.

M. Hurrot, Charles, 66 ans, propriétaire, 25, rue du Petit-Musc, blessé au bras gauche.

M. Massat, Antoine, 33 ans, tailleur, 152, rue Montmartre, contusion à la face.

M. Langier, Marius, 35 ans, cuisinier, 103, rue Saint-Dominique, blessé à la tête.

M. Roussel, Pierre, 49 ans, marchand de vins, 6, rue de Romainville, à Bobigny.

M. Vassard, Albert, 35 ans, brigadier des forêts en Algérie, de passage à Paris, 33, rue du Nigier, blessé à la tête.

M<sup>me</sup> Porcheron, Pauline, 35 ans, rentière, blessée au bras droit.

M. Isaac, Charles, 62 ans, représentant de commerce, 23, rue d'Hauteville, blessé à la tête.

M. Foucault, commissaire à la Compagnie transatlantique, de passage à Paris, hôtel Terminus, blessé à la tête.

#### Les magistrats

Voici quels sont les magistrats qui ont pris part à l'instruction : Le procureur de la République.

M. Roulier, substitut.

M. Meyer, juge d'instruction.

M. Leprieu, préfet de police.

MM. Clément, Touny et Cochebert, commissaires aux délégations judiciaires.

Les quatre commissaires divisionnaires de Paris.

Enfin, MM. Mouquin, De Lalonde, Duponnois, Girard, Brognard, Lunet et Mouegues, commissaires de police.

Et M. Goron, chef de la Sûreté.

M. Tolly, sous-préfet de Redon, qui a le bras cassé, a été reconduit à son domicile, après avoir été passé à la Charité.

Six individus qui ne sont pas blessés et dont on ne connaît pas les noms, sont gardés à la permanence de la Sûreté.

#### RÉSUMÉ

Il y a eu, en résumé, une cinquantaine d'arrestations faites un peu au hasard dans l'ensemble des gens qui n'ont pu fournir, séance tenante, des explications satisfaisantes. Une vingtaine d'individus ont été relâchés après interrogatoire des magistrats, à la Chambre même.

Trente seulement ont donc été amenés au Dépôt. Là, nouvelle élimination... tant est si bien qu'on n'en a gardé définitivement que six, auxquels, naturellement, il faut ajouter les douze personnes soignées dans les hôpitaux et qui sont consignées à la disposition de la justice.

On garde, à la préfecture de police, le plus grand secret au sujet des six individus qui ont été écroués au Dépôt. Bisons pourtant qu'on y semble croire que l'auteur de l'attentat est du nombre.

#### CHEZ LES BLESSÉS

Nous avons voulu connaître l'état des blessés et tenir à recueillir de leur bouche, en quelques mots, leur impression. Voici très brièvement exposés les résultats de notre courte enquête :

##### M. le baron Gérard

DÉPUTÉ DES CÔTES-DU-NORD

Bien que cité parmi les blessés, M. le baron Gérard dinait, hier soir, chez des amis. C'est du moins ce qui était répondu aux personnes qui se présentaient à son hôtel, Faubourg Saint-Honoré. Si M. le baron Gérard a été réellement atteint par les projectiles, voilà un blessé qui se porte bien. Nous ne pouvions formuler à son endroit de meilleur souhait.

##### M. de Tréveneuc

DÉPUTÉ DES CÔTES-DU-NORD

Rue de Ponthieu, dans le somptueux appartement qu'occupe le jeune député des Côtes-du-Nord, il y avait, au moment où j'arrivai, deux visiteurs accourus prendre de ses nouvelles, au bruit vite répandu qu'il était parmi les victimes de l'explosion. C'est en souriant que M. Tréveneuc les rassurait. L'air était frais, le geste facile, l'air lui-même sur la corniche légèrement détériorée, la trace qu'elle y a laissée à l'endroit où elle a ricoché... L'explosion a déterminé une certaine panique, comme vous le savez; quelques députés placés près des portes se sont levés et hâtés vers la sortie. Mais le président a eu beaucoup de sang-froid.

Et avec une révérence d'une bonne grâce parfaite :

« Enfin, pour ma part, ce n'est rien; dites-le bien, je vous prie, pour rassurer ceux qui pourraient s'inquiéter. »

Voilà qui est fait.

M. Drake, député d'Indre-et-Loire

Un domestique correct qui enfle son pardessus, prêt à sortir, me dit :

« M. Drake n'est pas chez lui. »

Le député d'Indre-et-Loire tient sans doute à se reposer, et je comprends ce désir. Je demande alors :

« Est-il blessé grièvement ? »

« Oh ! monsieur, sérieusement, je ne sais pas. Monsieur, hier soir, à la main. Il dit que ça le fait souffrir; de sorte justement pour aller chez le pharmacien, afin de le panser. »

« Alors, M. Drake est chez lui ? »

« Dame ! monieur. »

Il fallait le dire tout de suite. Nous redescendons. Il ajoute :

« Le médecin doit venir demain matin. Ça n'est peut-être pas très bon, des blessures comme ça ! Enfin, encore heureux que ce ne soit que ça, vous savez... »

« Et, dans la rue, mon cocher, qui a entendu ces dernières paroles, se penche vers moi et hoche la tête :

« Ah ! monsieur, c'est bien malheureux pour nous, tout ça ! Il faut que ça soit des brigands, ceux qui ont fait le coup ! Ça fait peur au monde, voyez-vous; le monde s'en va de Paris, et c'est les pauvres cochers qui trinquent ! »

##### MM. Habert et Cocherie

On avait dit que MM. Habert et Cocherie avaient été blessés. Il n'en est rien, heureusement. M. Habert n'a appris, d'ailleurs, cette prétendue blessure qu'en dinant, et M. Cocherie a passé la soirée au théâtre.

##### M. Plichon

L

## La lecture comme *safe space*

À L'ORIGINE du texte de ce journal et de cette exposition, il y a un autre texte qui s'est transformé en un autre différent encore<sup>1</sup> et avant cela, il y a eu un petit livre de Herman Melville, datant de 1853, à l'origine de nombreux autres plus ou moins grands, *Bartleby*. De là, s'est développée une réflexion sur la portée de certains livres bien au-delà de leur registre – *Bartleby* a été par exemple reconnu comme le premier à « occupy » Wall Street par les manifestant-e-s de ce mouvement – parfois même auprès de personnes qui ne les ont pas lus, si bien que l'on peut constater que leur titre suffit à évoquer un monde<sup>2</sup>. Cette réflexion se développe encore ici et ici<sup>3</sup>, à travers le phénomène des *book blocs*.

*Bartleby* en *book bloc*, c'est Jean-Baptiste Ganne qui l'a identifié comme tel, dans une œuvre de 2018. Une installation de trente-et-un boucliers en Plexiglas et cartons peints de couleurs vives où sont inscrits juste un nom d'auteur-trice et un titre, comme des fausses couvertures de livres, rudimentaires et non illusionnistes, réalisées pour nous placer directement face à la quintessence de la chose, l'imaginaire de lecture. L'ensemble représente la bibliothèque idéale de l'artiste. Outre *Bartleby*, on y trouve notamment *Das Kapital*, texte dont il avait produit auparavant, en 2000, une édition illustrée, avec des photographies du monde contemporain, casino, circuit de voitures, bureau climatisé (présentée dans l'exposition). Ces boucliers sont à la fois symboliques et littéraires, puisque Jean-Baptiste Ganne s'inspire d'objets effectivement utilisés lors de manifestations à Rome, en 2010-11, par des étudiant-e-s de l'université de la Sapienza. Il s'agissait pour elleux de s'opposer au énième gouvernement de Silvio Berlusconi et à son sabotage du système éducatif italien, tout en se protégeant réellement des coups de la police en tête de cortège.

Rappel de la réforme de l'éducation en question : réduction du nombre d'enseignant-e-s dans le primaire, du nombre d'heures dans le secondaire et, à l'université, augmentation jusqu'à deux fois des frais d'inscription déjà beaucoup plus chers que dans les autres pays européens, tout en réduisant de 90% le nombre de bourses accordées, instauration des conseils d'administration comme dans les entreprises avec des investisseurs privés qui valident les budgets... « Berlusconi vattene » scandait la rue.

Des vidéos sur Youtube renseignent sur ces manifestations. L'une d'elles<sup>4</sup> commence avec, au premier plan, un rectangle gris aux reflets brillants, brandi par un garçon souriant. Le bouclier bouge dans tous les sens, filmé par une caméra qui fait pareil, produisant une image floue. Cependant, on lit très bien les mots « nudo », puis « Asimov » et enfin « Sole »<sup>5</sup>. La tête du garçon se tourne de profil et disparaît. *Il Sole nudo* d'Isaac Asimov (1957), en français *Face aux feux du soleil*, le protège. Au second plan, on distingue de mieux en mieux les autres boucliers qui avancent, sur un fond jaune *Casino totale/Izzo* c'est-à-dire *Total Kheops* de Jean-Claude Izzo (1995), sur un panneau vert *Il Dottor Zivago* / Pasternak, et sur fond rose métallisé, *L'Etica* de Spinoza. Dans d'autres vidéos<sup>6</sup>, ce sont *Gender Trouble* / Judith Butler sur fond orange, *Satyricon* / Petrone sur fond vert, *Tropico del Cancro* / Henry Miller sur fond jaune, *Cecità* / Saramago sur fond fuchsia, *Gli Invisibili* / Nanni Balestrini écrit en jaune sur fond vert, ou encore *Q...* de Wu Ming. À ce propos, le collectif italien à l'étrange nom chinois, présent dans les manifestations, a pu interpréter les titres des *book blocs* comme composant ensemble un message caché : « Notre monde est infecté par la peste (*Decameron*). La peste est l'atomisation du lien social (*Il Sole nudo*). Celui qui refuse cet état de chose est souvent pris d'une obsession qui entrave son action (*Moby Dick*), c'est-à-dire l'obsession pour "lui", Silvio, la baleine maléfique, le berluscocentrisme qui conditionne le discours public [...] »<sup>7</sup>. En tout cas, ces livres, même si on ne les connaît pas forcément tous, si on ne les a pas tous lus, nous renvoient comme chez Proust, à l'idée qu'ils sont les vecteurs d'une expérience très spéciale

qui s'appelle la lecture<sup>8</sup>. Alors, il suffit d'avoir vécu une fois dans sa vie cette expérience pour partager l'enthousiasme des cortèges.

C'est beau à voir, cela met du baume au cœur. Mais opposer la richesse intérieure que procure la lecture d'un livre à la veulerie de la société berlusconienne, dans le camp d'en face, quelle portée ce geste a-t-il ? Que peuvent les livres contre Berlusconi ? D'évidence, rien. Aujourd'hui, 12 ans après les manifestations de Rome, de Bologne, de Naples, il est de nouveau de retour, à plus de 80 ans, increvable. Et loin de s'éteindre, ses méthodes prolifèrent au contraire. Il n'y a qu'à regarder le succès de sa stratégie d'émissions de télé-poubelle pour faire rentrer, à l'usure, dans la tête du public, les opinions d'extrême-droite (C News, TPMP). Espère-t-on qu'à une personne qui lui dirait : « eh, Bandanano<sup>9</sup>, tu sais quoi, tu devrais lire *Bartleby* », lui, interpellé, répondrait : « ah oui, comment n'y avais-je pas pensé ? » Même pas en rêve.

Autre science-fiction. Des images sur Youtube, tournées au milieu des années 1960, montrent des couvertures de livres qui rappellent aussi l'attachement à l'expérience de la lecture. On y voit tout d'abord un petit camion de pompier qui sort d'un hangar rouge, à fond, non pas pour aller éteindre un feu mais pour en allumer un, dans une maison où les habitants possèdent des livres. Pire, certainement : ils les lisent. Or, c'est interdit. La maison s'avère être celle de l'un des pompiers. Ainsi commence une scène du film de François Truffaut adapté du roman de Ray Bradbury *Fahrenheit 451*. Ensuite, lorsque les pompiers-pyromanes opèrent au lance-flammes, les couvertures de livres sont filmées en gros plan, progressivement noircies, recroquevillées et anéanties par le feu.

Le phénomène des *book blocs*, c'est un peu cette scène de *Fahrenheit 451* à l'envers. Les livres ressuscitent, se relèvent. Quoique dans l'histoire imaginée par Ray Bradbury, une porte de sortie se profile dès la scène évoquée puisque le protagoniste, dans un accès de folie, brûle aussi les meubles, la télé, puis, échappant un instant à la vigilance de ses collègues, glisse un livre dans sa veste. Ce geste marque le début de sa rébellion. À la fin du film, il se réfugiera dans le camp retranché des « *book people* », apprenant par cœur *Tales of Mystery and Imagination* d'Edgar Poe, pour le transmettre aux futures générations<sup>10</sup>.

D'où la distinction à préciser sur la destination du livre-bouclier, qui est moins une arme qu'une protection et une défense d'un autre monde. Un livre peut être agressif, pour autant, il ne tuera pas grand monde. Et le souhaiterait-il ? En revanche, pour ceux qui l'ont lu ou en ont lu d'autres, il peut être un point d'ancrage, une force de résistance<sup>11</sup>.

À cet égard, il est intéressant de se pencher sur le titre du petit ouvrage collectif « *Toi aussi tu as des armes* ». *Poésie et politique* (2011), qui laisse penser que le « toi » passant par là est un-e poète-sse dans l'âme qui, suggère le « aussi », se sous-estime. S'il croit que les poèmes ne produisent pas d'effet dans le monde, iel se trompe, sous-entendu : « on part à l'assaut<sup>12</sup> » ? Avec cette citation, l'éditeur réussit à confectionner un livre dont la couverture s'adresse à de potentiel-les futur-es converti-es. Mais, comme le rappelle Jacques-Henri Michot dans sa contribution à ce même ouvrage, cette citation est la toute dernière phrase du *Journal* de Kafka qui, dans ce contexte, est plus un apaisement solitaire qu'un cri de ralliement. La citation entière est : « Plus que de la consolation est : toi aussi, tu as des armes ».

Le spectre de *Bartleby* refait surface.

C'est en nous glissant dans l'interstice entre fantasme de lutte armée et solitude de la consolation ouvert par les *book blocs*, que nous avons travaillé Marie Boivent, Aurélie Noury et moi-même pour préparer cette exposition<sup>13</sup>. Pour chaque livre présenté, il nous a fallu discuter minutieusement de son appartenance ou pas à notre champ de réflexion, redéfinissant chaque fois celui-ci avec plus de précision, afin de mieux saisir nos propres critères. Parfois nous avons des arguments parfaitement construits,

parfois nous avons seulement une conviction ou une intuition. La sélection affina le sujet qui affina le sélection, dans le sens d'une affinité croissante entre nous (ou, si l'on veut, une subjectivité à trois).

Nous avons choisi des livres pavés, dont certains se considèrent comme tels et d'autres non. Il y a des couvertures agressives, mais toute raison gardée. Certains titres sont très « parlants », c'est-à-dire qu'ils disent autre chose que ce qu'ils disent. Il arrive que par quelques inventions formelles, le dehors délivre immédiatement le dedans ou, exposé dehors, le dedans saute aux yeux. Enfin, les livres choisis ont très souvent trait à la littérature, manifestant un attachement particulier pour un texte qui pourrait figurer sur un *book bloc*. D'autres encore, pris dans le voisinage de l'ensemble, composent des commentaires, verbaux ou colorés, avec l'idée de former une bibliothèque potentiellement réactive.

La majeure partie des imprimés réunis sont des livres, en écho aux *book blocs* et à leur support cartonné. Il nous a semblé en effet judicieux d'insister sur la matérialité du livre et l'esthétique qu'elle implique. Mais quelques slogans et un drapeau viennent tout de même les compléter, pour bien marquer le lieu de notre exposition comme un territoire spécial, un refuge où se préparent des choses excitantes, autour d'une conception du livre et de la lecture qui a tout d'un *safe space*.

Vanessa Morisset

1. Ce texte existe ainsi en trois versions, une courte journalistique, une longue universitaire, et celle-ci, la plus personnelle et réflexive, après plus d'un an de travail sur le sujet.

2. Pierre Bayard, dans *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus*, livre fort érudite, qu'on ne s'y méprenne pas, démontre brillamment qu'il n'est pas nécessaire d'avoir lu un livre pour le connaître et que parfois, il est même préférable de ne pas (CQFD *Bartleby* !).

3. Lecteur-trices, vous l'aurez compris, ce projet est une aventure dans la durée, un moment de vie d'une pensée qui se matérialise successivement en différentes formes. Ce qui fait que l'exposition qu'accompagne ce journal est elle-même accompagnée d'une table ronde et d'une journée d'études à l'université Rennes 2 intitulée « Le livre comme bouclier : luttes et pratiques artistiques en régime médiatique » [7 octobre 2022].

4. Sur la chaîne Uniriot, postée le 12 mars 2011, « Roma.Corteo selvaggio », 745 vues à ce jour. Je fournis ces précisions pour signifier que ces vidéos sur Youtube sont pour moi des sources documentaires à part entière.

5. Un jeune lecteur passionné d'Isaac Asimov me faisait récemment très justement remarquer à quel point ses nom et prénom sont parfaits sur la couverture d'un livre de science-fiction. La page Wikipédia anglaise de l'écrivain consacre d'ailleurs un paragraphe à cette question.

6. Toujours sur la chaîne Uniriot, « Roma 17.11 Gli studenti vogliono assediare il parlamento con i loro libri », 832 vues, « Roma-12 marzo 2011 », 1015 vues.

7. Le nom du collectif signifie en chinois « anonyme ». Pour la citation, voir [www.ilfattoquotidiano.it/2010/11/28/proteste-studenti-wu-ming-senza-una-nuova-narrazione-ogni-battaglia-e-persa/79292/](http://www.ilfattoquotidiano.it/2010/11/28/proteste-studenti-wu-ming-senza-una-nuova-narrazione-ogni-battaglia-e-persa/79292/) [traduction facile de l'autrice].

8. Marcel Proust, *De la lecture*, préface à sa traduction de *Sésame et les lys* de John Ruskin, 1906.

9. Les noms propres sont décidément très présents dans ce texte. Et ce personnage-là est si vulgaire qu'on a envie de le nommer vulgairement. « Bandanano » est l'un de ses surnoms en Italie, en référence au moment où il a reçu Tony Blair et sa femme, en Sardaigne, portant un bandana blanc. Merci à Giuseppe Gabellone pour l'info !

10. Peut-être est-il intéressant, pour d'autres études autour des postérités particulières de certains livres, de noter que *Tales of Mystery and Imagination* a connu « une prise en charge » réelle, avec l'album concept d'Alan Parsons Project sorti en 1976 (apparemment sans lien avec Bradbury ni Truffaut, mais qui sait).

11. La référence pour aborder cette question étant la célèbre phrase de Mallarmé « Je ne sais pas d'autre bombe qu'un livre » (voir la double page centrale de ce journal), Pierre Vinclair a commenté sa postérité avec une grande intelligence ici : <http://www.fabula.org/acta/document12205.php>

12. Le titre de l'ouvrage évite, il est vrai, le point d'exclamation, ce qui autorise à modérer l'interprétation guerrière. Il n'empêche qu'il a suscité une mode de poésie belliqueuse, souvent pauvre, comme me l'a fait remarquer de manière très convaincante Emmanuel Moreira, co-fondateur de la revue en ligne *La Vie manifeste*, lors d'une longue discussion un soir de juillet en terrasse.

13. À partir des collections du Cabinet du livre d'artiste, plus quelques ajouts qui nous ont semblé incontournables (et étaient accessibles).

CABINET DU LIVRE D'ARTISTE. Campus Villejean, Université Rennes 2, place du recteur Henri le Moal, 35000 Rennes (M<sup>e</sup> Villejean - université). 0299141586 / 0660487696 / cabinetdulivreartiste@gmail.com <https://satellites.univ-rennes2.fr/cabinet-livre-artiste/incertain-sens>. Le CLA est situé au rez-de-jardin de la BU centrale (bât. H) et est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h hors vacances universitaires.

SANS NIVEAU NI MÈTRE. Le Cabinet du livre d'artiste, dont la collection est labellisée « CollEx : collections d'excellence pour la recherche », est un projet des Éditions Incertain Sens. Il devient bibliothèque intégrée du SCD de Rennes 2 en 2022. *Sans niveau ni mètre*. *Journal du Cabinet du livre d'artiste* n°60 est publié par l'association Éditions Incertain Sens, avec le soutien de l'UFR ALC de l'université Rennes 2 et du Réseau documents d'artistes. Fédération des Documents d'artistes ([www.reseau-dda.org](http://www.reseau-dda.org)). L'association reçoit le soutien de l'Université Rennes 2, de la Région Bretagne, de la Ville de Rennes et de ses adhérents.

RÉDACTION. ÉDITIONS INCERTAIN SENS, La Bauduinis, 35580 Saint-Senoux, 0299575032.

Numéro réversible, publié à l'occasion de l'exposition « Contre-attaques : *Book blocs* et bibliothèques explosives » (commissariat Marie Boivent, Vanessa Morisset et Aurélie Noury).

Achévé d'imprimer à 1000 exemplaires sur les presses de Média Graphic à Rennes ; composé en Baskerville Old Face et Covington sur papier Cyclus 80g. Dépôt légal octobre 2022.

ISSN 1959-674X. Numéro en cours gratuit. Contributions d'Anne-Valérie Gasc, page 1 : Q, lettre extraite de *Twenty six Blank Rocks* (Lendroit, 2017), série de 26 empreintes de pierres lithographiques déclassées, provenant des réserves de l'Urdla (Villeurbanne) et pages 2-3 : « La Dynamite au Palais-Bourbon », supplément gratuit au *Journal*, Paris, 10 décembre 1893

(© BNF). La phrase de Stéphane Mallarmé « Je ne sais pas d'autre bombe qu'un livre. » a été recueillie le 9 décembre 1893 à Paris, au soir de l'attentat anarchiste d'Auguste Vaillant à la Chambre des députés, et publiée le lendemain, à la rubrique « Opinions diverses » du supplément du *Journal*. Remerciements : Bibliothèque universitaire de Rennes 2, Centre des livres d'artistes (Saint-Yrieix-la-Perche), Équipe d'accueil « Pratiques et théories de l'art contemporain » (Rennes 2), Salle principale (Paris), Self Signal (Rennes), Jean-Baptiste Ganne, Anne-Valérie Gasc et Clémentine Mélois.

